

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 95.057

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 16 Mai à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

6 Mai 1995

6 Mai 1995

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, GAVEN, et Mme FONTAN, Adjointes

M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BERLAND, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mme PARROU SARLAT, MM. SABATHIER et TAP Conseillers,

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. HUGENDOBLER, ALONSO, LACOTTE, MOULINEAU, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et REVOLAT

Nombre de Conseillers

en exercice : 31

Nombre de Présents : 23

Nombre de Votants : 23

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Aménagement du Portique du Casino et du Portique de la Plage  
Avenant n° 1

**VOTE** : Adopté à l'unanimité

Par délibération en date du 27 octobre 1994, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à l'aménagement du Portique du CASINO et du Portique de la PLAGE à ROYAN.

A l'issue de la procédure, un marché a été conclu en date du 13 janvier 1995, d'un montant de 1 376 068,36 Frs TTC avec l'Entreprise ROTRACO pour les travaux VRD (lot n° 1).

Les travaux liés à cette opération ont pour but la réfection complète des trottoirs en pavage, le remplacement des bordures, ainsi que le revêtement en enrobé des places de stationnements et de la voirie.

Toutefois, et pour des raisons d'embellissement et de pérennité des ouvrages réalisés, il a été souhaitable d'effectuer quelques travaux complémentaires. Il s'agit notamment de :

- construction de jardinières plantées de part et d'autre de l'entrée des portiques,
- bordures et caniveaux de couleur blanche,
- modification du tracé dans le fond des portiques,
- traitement des revêtements de trottoirs (dalles et bétons lavés) atténuant les salissures et permettant un entretien plus aisé.

Le coût de ces travaux est de 82 289,19 Frs par "U", soit 164 578,38 Frs TTC pour l'ensemble de l'opération.

Le montant du marché de base est ainsi porté de 1 376 068,36 Frs TTC à 1 540 646,74 Frs TTC.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

#### D E C I D E

- d'approuver l'avenant N° 1 au marché conclu avec l'entreprise ROTRACO relatif à l'aménagement des portiques de la Plage et du Casino

d'un montant de 164 578,38 Frs TTC.

- de porter le montant du marché de base de 1 376 068,36 Frs TTC à 1 540 646,74 Frs TTC.

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et à signer le présent avenant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**

**le 29 Mai 1995**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS